



Compte rendu de réunion N°11 du Comité « Démocratie participative - Communication					eq	Diffusion	Conv. Proch. Réunion
Du Mercredi 22 septembre 2021 à 20H30 Salle du Conseil municipal et en Visioconférence							
	Nom	Tél	Fax	E-mail			
<i>Elus de la Mairie de LHERM</i>	Elus de LHERM						
	M. BRUSTON Joel			joel.bruston@mairie-lherm.fr	X	X	X
	Mme NOUNIS Anne-Marie			anne-marie.nounis@mairie-lherm.fr	X	X	X
	M. MICLO Olivier				X	X	X
	Mme BOYE Brigitte					X	X
	Mme BOULP Lauriane					X	X
	M. Philippe GAURIER					X	X
	Mme RABARJAONA Ludivine					X	X
	M. GIL Gilbert				X	X	X
	Mme SOBIERAJEWICZ Fatiha					X	X
Mme VERGNHES Sylvia					X	X	
Mme LEFEBVRE Nadège					X	X	
<i>Citoyens</i>	<i>Mme SERVAIN Audrey</i>				X	X	X
	<i>M. NOEL Olivier</i>				X	X	X
	<i>Mme GIRARD Anne-Marie</i>					X	X
	<i>Mme JOUANNE Peggy</i>					X	X
	<i>Mme BABI Catherine</i>					X	X
	<i>M. LOUBINOUX Bernard</i>					X	X
	<i>Mme SAEZ Agathe</i>					X	X
	<i>M. MARCE Hervé</i>					X	X
<i>Mme BEIGBEDER Karine</i>					X	X	
<i>Autres intervenants</i>							

Prochaine réunion :

Mercredi 27 octobre à 20H00 Salle du Conseil municipal (et en Visioconférence si demandé)

I. Objet de la réunion :

1. Appel à projets participatifs : où en est-on ?
2. Les publications : avancement & Echo de Lherm : quelle perspective ?
3. Les Conseils de quartier : avancement et formation
4. Quel bilan de la démocratie participative sur la commune, après une année de mandat ?
5. Questions diverses

II. Points abordés

1. Appel à projets participatifs : quelle suite ? -> Visite ?

Ce dispositif pourrait être mis en œuvre pour des collectifs, sans qu'ils soient obligatoirement rattachés à une association (comme à Tournefeuille). A confirmer si possible juridiquement parlant

Et il pourrait en particulier être utilisé par les Conseils de quartier qui vont être mis en œuvre.

Quelques conditions à affiner : projets d'intérêt général, de compétence communale, qu'il y ait des jeunes avec les adultes serait un plus, collectifs de 5 personnes au minimum. Les services techniques pourront servir d'appui technique.

L'objectif est de mettre en œuvre ce dispositif en 2022.

La visite est prévue pour le vendredi 22 octobre à 15h00 à la Mairie de Tournefeuille. Nous pourrions rencontrer des porteurs de projet.. *Cette visite sera l'occasion également de « récupérer » des documents, avec en particulier un règlement type, qui pourra nous servir pour établir le nôtre.* Le règlement est accessible sur le site de la mairie en téléchargement :

https://www.mairie-tournefeuille.fr/appel-projets-participatifs?_gl=1*1xh71a0*_ga*MTYzOTU2NjlyNS4xNjM0OTk1MTUx*_up*MQ..

Ce qui serait intéressant, c'est :

- *D'avoir une présentation des différentes étapes de réalisation d'un projet,*
- *De rencontrer quelqu'un qui y a participé, et quels conseils il pourrait nous donner,*
- *De connaître quel a été le support des Services techniques : comment sont-ils intégrés ?*
- *Quel est le temps qu'il faut y consacrer.*

Ce qu'il faudra prévoir :

- *qui va s'occuper de mettre ce projet au point ?*
- *Faut-il limiter le nombre de projets à valider,*
- *Comment soutenir l'élaboration des projet,*
- *Transmettre aux autres comités, aux associations, etc.*

L'expérience de Toulouse peut être intéressante à consulter : <https://jeparticipe.toulouse.fr>

Audrey, Ludivine, Anne-Marie et Joël sont prêts à travailler sur le sujet.

Le Comité prévoit la mise en œuvre de ce dispositif d'« appel à projet participatif » sur la commune pour 2022, avec demande d'un budget prévisionnel à intégrer pour cela.

2. Conseils de quartier

La constitution des 6 conseils de quartier avec le principe de découpage, ainsi que le mode de constitution de ces conseils tel que proposé a été adopté par le Conseil municipal lors de sa séance du 14 janvier dernier.

Les 12 « référent.es-animateur.trices » pour les 6 quartiers prévus, afin qu'il y ait un binôme d'élus par quartier sont prévus et validés par le Conseil municipal.

Quartiers	Quartier 1 Nord-Ouest	Quartier 2 Nord	Quartier 3 Est	Quartier 4 Centre	Quartier 5 Sud-Ouest	Quartier 6 Sud
Référent.e- animateur.trice	Frédéric PASIAN	Brigitte BOYE	Anne-Maire NOUNIS	Joël BRUSTON	Olivier MICLO	Ludivine RABARIJAONA
Référent.e- animateur.trice	Carine LESCAUT	Florence MIRASSOU	Sylvia VERGNHES	Meï-Ling PHI VAN NAM	Gilbert GIL	Mathias LAUDENBACH
1ère Réunion à 19h	08-oct	22-oct	15-oct	08-oct	22-oct	22-oct
Lieu	Salle des fêtes	Salle du Conseil municipal	Groupe scolaire	Groupe scolaire	Groupe scolaire	Salle des fêtes

Le « Comité d'Animation » constitué de ces 12 référents-animateurs s'est réuni 3 fois : le 11/05, le 07/06, le 05/07, le 26/07 et 13/09.

Une formation des animateurs-trices des comités consultatifs et des référents-tes-animateurs.trices des conseils de quartier, avec un membre des services techniques, a eu lieu le vendredi 2 juillet toute la journée, par Haute-Garonne Ingénierie, le service départemental de formation des élus de la Haute-Garonne. Le thème était : « Animer des instances participatives ». Le but de cette formation était de nous apprendre à susciter la parole des citoyens, à savoir réguler une réunion, et disposer d'outils pour favoriser la participation de toutes et de tous.

Cette formation a été jugée très enrichissante par tous les participants, et de nombreux outils nous ont été présentés, avec une mise en situation très instructive.

Les comptes-rendus des réunions de ce Comité d'Animation sont accessibles sur le drive de notre Comité dans le répertoire « Conseils de quartier ».

Concernant la « charte de fonctionnement » de ces Conseils de quartier, il a été décidé qu'elle serait élaborée avec la participation des citoyens, une fois que ces conseils auront démarré, avec un membre volontaire de chacun des conseils et 3 animateurs élus.

Il est prévu de les démarrer quartier par quartier au début de l'automne prochain : en octobre : cf calendrier ci-dessus. Chaque binôme de référents-animateurs prépare « sa » réunion de quartier, qui démarrera par un apéritif.

Le « Comité d'Animation », tel qu'il a été défini et exposé au Conseil municipal fonctionne et prévoit le démarrage des Conseils de quartier à l'automne prochain : les dates ont été fixées.

3. Agenda - Quatre pages – Echo de Lherm

L'agenda a été supprimé, les publicités en demandant trop aux commerçants.

L'Echo du Lherm est arrivé et sera prochainement distribué avec le journal de la Communauté de communes et Les Chroniques de Lherm n°2.

Se pose la question de continuer l'Echo du Lherm avec le prestataire actuel, compte tenu des délais de parution, et de la non-maîtrise de la mise en page. Anne-Marie verra avec la DGS s'il est possible de solliciter les commerçants pour amortir le coût. Une décision doit être prise avant la fin du mois après la livraison du journal. Le Comité sera sollicité pour donner son avis. Plusieurs se sont exprimés pour « reprendre son indépendance », c'est-à-dire arrêter la prestation actuelle.

Sera inséré dans Les Chroniques de Lherm n°2 le flyer de la campagne « Achetons groupé » validée par le Conseil municipal, et le calendrier des réunions de quartier.

Le projet sera envoyé au Comité avant le weekend pour remarques éventuelles et validation

Agenda supprimé. Echo du Lherm et Chronique de Lherm bientôt diffusés. Prolongation ou non du contrat avec le prestataire de l'Echo du Lherm.

4. Site internet

Anne-Marie a rencontré le prestataire du site internet , pour voir comment procéder pour le remanier.

Le Comité pourrait être « acteur de ce changement » !

Il serait intéressant de récupérer des idées de choses intéressantes ailleurs et de définir nos besoins.

Faut-il y insérer un espace d'échanges. Dans ce cas, il faut un modérateur.

Comment y intégrer la démocratie participative ?

Voir également à travailler sur le logo-blason de la commune.

Se servir des expériences ailleurs pour remanier notre site internet. Pas d'éléments nouveaux

5. Comité d'éthique

La question s'est posée de savoir s'il ne vaudrait pas mieux décaler à plus tard le travail sur ce sujet, pour plusieurs raisons :

- *Manque de « forces vives » pour y consacrer du temps,*
- *Difficulté à bien définir la mission,*
- *Voir comment intégrer un processus d'amélioration : comment faire mieux,*

Il a donc été décidé par tous les présents de suspendre pour le moment la réflexion sur ce sujet et de se consacrer aux autres sujets pour les faire avancer, jusqu'à la fin de l'année civile.

Comité d'éthique : le sujet est suspendu jusqu'à la fin de l'année

6. Bilan annuel de la démocratie participative

Un tour de table invite chacun à s'exprimer sur un bilan annuel de la mise en œuvre de la démocratie participative sur la commune depuis le début du mandat.

En ce qui concerne les comités consultatifs, il s'avère qu'il n'y a pas beaucoup de participants aux réunions malgré le nombre assez important d'inscrits dans chaque comité, ce qui peut être décevant.

Plusieurs raisons sont évoquées :

- *Lorsqu'il y a des projets concrets, il y a plus de monde,*
- *La période de confinement, avec nécessité de se réunir en visioconférence, a eu une influence importante,*
- *Les Conseils de quartier pourraient inciter les citoyens à participer plus dans les comités consultatifs*
- *Cela demande beaucoup d'énergie et de temps aux animateurs pour organiser ces réunions de comités.*
- *Les citoyens suivent ce qui se fait, même s'ils ne viennent pas, grâce aux comptes-rendus,*
- *La création de sous-groupes demande encore plus de temps et d'énergie aux animateurs. Peut-être vaudrait-il mieux faire des réunions de Comité avec un seul thème par réunion, pour ne pas multiplier les réunions,*
- *Importance de la diffusion du travail des sous-groupes, pour que tout le Comité correspondant soit au courant,*

- Même s'il n'y a pas beaucoup de réunions, il est important que les citoyens sachent quand il y en aura de nouvelles (au moins 1 fois par trimestre)
- Il faudrait préciser quelle est la différence entre le CCAS et le Comité « Action sociale », sachant que le CCAS est constitué d'administrateurs.trices, alors que le Comité n'est que consultatif.
- Lorsque des personnes ou associations extérieures sont invitées dans les Comités, il y a plus de monde
- Des rencontres « informelles » occasionnelles pourraient « booster » ces comités.

Il est décidé de préparer un questionnaire auprès de toutes les personnes inscrites dans les Comités pour avoir leur retour sur cette année de fonctionnement.

III. Autres sujets

Organiser une visite-rencontre avec la ville de Tournefeuille pour l'automne. Prévu le 22/10

IV. Prochaine réunion

Prochaine réunion fixée au **mercredi 27 octobre à 20 H 00**

V. Annexes

Tous les documents du Comité sont accessibles par le lien : <https://urlz.fr/ebw>

Les documents « Règlement » et « Dossier de candidature » 2021 de l'appel à projets participatifs de Tournefeuille sont dans « Réunion n°11 du 22-09-2021 »

Nota : *Les éléments en italique sont des rappels des précédentes réunions*